



Numéro 134
4 avril 2018



COLZA : Ravageurs

BLE : Régulateurs, maladies

ESCORGEON : Azote, Maladies et régulateurs

ORGE DE PRINTEMPS : Surveillance limaces et désherbage

BETTERAVE : Désherbage

LIN : Fertilisation, semis et désherbage




COLZA

(stade D2 à E)

▲ Méligèthes

L'alternance de pluies et de vents ne favorise pas l'activité des insectes, avec une moyenne de 3-4 méligèthes par plante. De plus, les ajouts de variétés précoces types ES ALICIA montrent les premiers signes de floraison. L'apparition précoce de fleurs permet de concentrer l'activité de pollinisateurs des méligèthes et de sortir du seuil de risque.

Seuil de risque :

	au stade D1-D2	au stade E	au stade F1
Colza vigoureux	 Pas d'intervention	 7 - 8 méligèthes/plante	 Pas d'intervention
Colza peu développé ou stressé	1 méligèthe/plante	2 - 3 méligèthes/plante	

- Sur les parcelles avec les premières fleurs : fin du risque méligèthes.
- Sur colza vigoureux : risque faible
- Sur colza faible : évaluer la présence des méligèthes sur 25 plantes consécutives et traiter si elle dépasse le seuil 2-3 méligèthes/plante dès que les conditions météo le permettent.

➤ Produit utilisable : PROTEUS 0,5 l/ha (également efficace sur charançon de la tige).

Rappel des conditions d'application des insecticides : hygrométrie > 70 % et absence de vent.

Le mélange avec une variété plus précoce à floraison permet de réduire la période de sensibilité du colza aux méligèthes.

▲ Charançon de la tige du colza

Aucun vol significatif n'a été répertorié pour le moment. Cependant, attention à la période d'éclaircies prévue en fin de semaine qui pourrait favoriser leur activité, notamment de pontes.

Le tableau de comptage ci-contre indique une activité faible des charançons de la tige. Cela ne représente pas une activité suffisante pour s'en inquiéter.

Site	Observations du 28/03	Observations du 3/04
Etrepilly	0	0
Saint-Jean-Les-deux-Jumeaux	1	0
Maisoncelles-en-Brie	0	0

- Il n'existe pas de seuil de risque pour ce charançon. L'intervention se positionne environ 8-10 jours après les premières captures dans les cuvettes jaunes.

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 7 du 4/04/2018. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

Service Agronomie
418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 13/03/18

Avec le soutien financier de :



Après la contribution financière de l'Etat, le Département de Seine-et-Marne et de la Région Ile-de-France.

➤ Produits utilisables : CYTHRINE L 0,25 l/ha ; KARATE ZEON 0,075 l/ha...

Maladies

Des taches de Cylindrosporiose sont observées sur certaines parcelles de colza, notamment avec des variétés sensibles (ARIZONA, CUZZCO, DK EXCEPTION...). La période de risque se termine au stade E, stade auquel la plupart des parcelles sont maintenant proches. Aucune protection fongique ne se justifie économiquement à ce stade.



(Photo : Terres Inovia)

BLE (fin tallage – épi 1cm passé)

Grille de décision des régulateurs

Le stade des blés varie beaucoup selon les dates et conditions de semis, avec certains déjà au-delà de l'épi 1 cm. L'application de régulateurs se raisonne au stade épi 1 cm. Le tableau ci-dessous permet d'évaluer le risque verse sur chaque parcelle en fonction de chaque variété et raisonner au mieux votre stratégie de régulation :

Grille de risque verse			note	Votre parcelle	Risque verse	
Variété	Peu sensible		0	[]	< 3	Très faible
	Moyennement sensible		3		4	Faible à moyen
	Très sensible		6		5	
Nutrition azotée	Risque d'excès		3	+	6	Moyen à fort
	Azote maîtrisé		0	[]	7	
Densité de végétation	Peuplement limité et faible tallage		0	+	8	
	Peuplement normal		2		9	
	Peuplement élevé avec fort tallage		4		> 10	Très fort
			TOTAL	[]	=	

Pour la densité de végétation, prendre en compte votre densité de semis, l'aspect visuel de votre culture et le nombre de talles par pied. Considérer le maître brin + 1-2 talles comme densité faible, maître brin + 3 -4 talles pour un peuplement normal. Au-delà de 5 talles, considérer que le peuplement est fort.

➤ Pour la nutrition azotée, l'excès va dépendre de votre reliquat. Sur des reliquats normaux ou faibles pour l'année, avec une fertilisation classique, peu de risque d'excès. A l'inverse, sur des reliquats forts avec un premier apport classique, puis un deuxième réalisé la semaine dernière ou cette semaine, vous pouvez craindre un excès d'azote.

➤ Produits possibles au stade épi 1 cm : C3 (TYRAN 2 l/ha...) ou C5 (C5 FLEX 2 l/ha)

➤ Produits possibles sur épi 1 cm dépassé (jusqu'à 2cm) : MONDIUM 2 l/ha ou un CYTER 1,5 l/ha.

➤ **Si le stade épi 1 cm est largement dépassé**, il est préférable d'attendre 1 à 2 nœuds pour intervenir avec MODDUS 0,4 l/ha ou MEDAX TOP 0,6 l/ha.

Conditions d'utilisation : il est important de traiter sur des plantes non stressées par des amplitudes thermiques ou encore le froid. L'intervention peut avoir lieu entre le stade redressement et le stade épi 1 cm. Le jour de l'application, veiller à ce que la température soit comprise entre - 1° C et 20° C, avec une moyenne > 10° C pendant les 3 jours qui suivent l'intervention. Veiller également à ce que l'hygrométrie soit > 70 %.



Le choix d'une variété résistante et la recherche d'une biomasse peu exubérante en sortie hiver (densité de semis peu élevée, date de semis non précoce), permettent de réduire le risque verse.

Maladies

Piétin-verse

Risque élevé en Ile-de-France selon le modèle TOP du BSV. Surveiller principalement les variétés avec une note GEVES < 5 : ALIXAN, CELLULE, FRUCTIDOR, HYSTAR, OREGRAIN, RUBISKO.

La grille ci-dessous vous permet d'évaluer le risque piétin-verse de vos parcelles (Source Arvalis) :

	Travail du sol	Précédent	Anté-précédent	Note	Votre parcelle
Potentiel infectieux du sol	Indifférent	Blé	Blé	4	
	Non labour	Blé	Autre	4	
	Labour	Blé	Autre	2	
	Labour	Autre	Blé	3	
	Non labour	Autre	Blé	1	
	Indifférent	Autre	Autre	0	
Type de sol	Limon battant			1	
	Autres sols			0	
Sensibilité variétale	Note GEVES 1 ou 2			2	
	Note GEVES 3 ou 4			1	
	Note GEVES ≥ 5			- 3	
Date de semis	Avant le 25 octobre			2	
	Après le 25 octobre			1	
Indice climatique TOP	Indice TOP élevé			1	
	Indice TOP moyen			0	
	Indice TOP faible			- 2	
Note totale niveau de risque "a priori"	Note ≤ 5		Risque parcellaire faible		
	note de 6 à 7		Risque parcellaire moyen		
	Note ≥ 8		Risque parcellaire fort		

En fonction de la note obtenue dans la grille de risque, une observation au champ sera recommandée. Entre 10 % et 35 % de plantes touchées, la nuisibilité est moyenne ; en-dessous de 10 %, le risque est faible et au-dessus de 35 %, le risque est fort et un traitement doit être envisagé.

Si un traitement s'impose, il est important de le réaliser précocement (entre épi 1 cm et 1 nœud) ; au-delà l'efficacité est moindre.

En cas de doute, contactez-nous afin que nous puissions vous aider dans votre gestion fongique (ou autre).

➤ Produits utilisables : UNIX MAX 1 l/ha ou FLEXITY 0,3 l/ha



Le levier principal reste le choix de la variété (résistante ou non).

▲ Rouille jaune

Risque élevé selon le modèle YELLO mais aucun foyer n'a été observé pour le moment. Attention aux variétés sensibles (ALLEZ-Y, ALIXAN...).

▲ Septoriose

La maladie est présente principalement sur les F3 du moment (F5 définitive). Le pied de cuve est important. Cependant, il est encore trop tôt pour intervenir car le blé ne nécessite une protection qu'à partir du stade 1-2 nœuds pour protéger la F1 du moment (F3 définitive).

Rappel : démarrer un programme fongicide trop tôt contre la septoriose implique de maintenir une couverture fongique efficace pour tenir jusqu'à la protection des dernières feuilles : le rapport gain/coût fongicide n'est pas garanti.

ESCOURGEON

(épi 1 cm dépassé)

▲ Azote

L'azote doit être soldé pour une dose bilan inférieure à 160 unités. Si le conseil azote dépasse 160 unités, un fractionnement en 3 passages doit être envisagé. Dans ce cas, prévoir de solder votre apport au stade 1 nœud (hauteur d'épi > 3-4 cm). Certaines parcelles pourraient être concernées en fin de semaine.

Dose totale	2 ^{ème} apport Stade épi 1 cm	Courant montaison (stade 1 nœud)
Conseil < 160 U	Solde	
Conseil > 160 U	50 % du solde	Solde

Maladies

La rhynchosporiose peut être traitée au stade 1 nœud. Privilégier les produits contenant du *prothioconazole*, plus efficaces sur rhynchosporiose.

➤ Produits utilisables : UNIX MAX 0,4 l + MELTOP 500 0,4 l, INPUT 0,5 l...

(Réserver les produits à base de SDHI pour le 2^{ème} passage à dernière feuille déployée).

Conditions d'utilisation des fongicides : intervenir tôt le matin (avant 9 heures) avec une hygrométrie supérieure à 70 %, absence de vent et des températures pas trop élevées (maximum 15-20° C). Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

 Le choix de variétés moins sensibles et des densités de semis réduites permettent de réduire la pression maladie.

Régulateurs

Intervention possible à partir du stade 1 nœud.

➤ Si risque verse (fort peuplement, excès azoté) : possibilité d'ajouter le 1^{er} régulateur de croissance au 1^{er} fongicide.

➤ Produits utilisables : ARVEST 0,8 l (utilisable uniquement entre 1 et 2 nœuds) ; TERPAL 0,8 l...

Conditions d'utilisations : températures comprises entre 12 - 13° C, hygrométrie > 70 %, absence de vent. Il est important de traiter sur des plantes non stressées par des amplitudes thermiques. Un délai sans pluie de 2 heures est suffisant pour que les régulateurs soient absorbés par la plante.

 Le choix d'une variété résistante et la recherche d'une biomasse peu exubérante en sortie hiver (densité de semis peu élevé) permettent de réduire le risque verse.

ORGE DE PRINTEMPS

(levée en cours à 1 feuille)

Limaces

Les conditions actuelles sont propices à l'activité des limaces. Il est important d'évaluer la présence des limaces avant une intervention via un piège à limaces. Installer un piège au sol de 50 cm x 50 cm, type abri (carton ondulé, tuile, soucoupe, planche...). Avant la pose, humidifier les pièges et éventuellement la surface du sol. Compter les individus si possible le lendemain matin et à défaut au maximum 3 à 7 jours après selon les conditions climatiques. Les captures reflètent l'intensité de la population de limaces actives par m².

➤ Produits utilisables : les métaldéhydes (ALLOWIN QUATRO, XENON PRO, etc.) de 3 à 5 kg/ha ou le phosphate ferrique (SLUXX HP) de 5 à 7 kg/ha selon le niveau de population.

➤ Privilégier les produits qui apportent le plus de granulés au m² pour augmenter la probabilité de rencontre par les limaces.

Désherbage antigaminées

Les premières levées de ray-grass et/ou vulpin commencent à être observées dans les parcelles.

➤ Produit utilisable : AXIAL PRATIC 0,9 à 1,2 l/ha.

BETTERAVES

(levée en cours et semis à venir)

Désherbage dicotylédones

La première vague de semis a eu lieu il y a 8/10 jours. Le premier désherbage post-levée se positionne 2 à 3 semaines après le semis.

➤ Pour les derniers semis avec de fortes infestations d'ombellifères, vous pouvez faire une application de ZEPPLIN à 2,5 l/ha en prélevée. Attention aux levées imminentes et au stade pointant.

Le semis de lin a commencé sur certaines parcelles. Dans la situation optimale, le sol doit avoir atteint un bon niveau de ressuyage et de réchauffement. La reprise du travail du sol et le semis doivent se réaliser lorsque le sol est < ou = à 18 % d'humidité et la température du sol > 8° C.

▲ Fertilisation

Le lin consomme 50 % de ses besoins en azote entre la levée et le stade 10 cm.

Dose conseillée en fonction du type de sol et le niveau de RSH

Reliquat d'azote minéral au semis	Limons argileux	Limons moyens
Reliquat azoté = 30 Unités	40 U	20 U
Reliquat azoté = 50 Unités	20 U	10 U
Reliquat azoté = 70 Unités	10 U *	0

* quand le conseil est seulement de 10 U, l'impasse est envisageable, d'autant s'il y a un historique d'effluents d'élevage.

➤ Apporter la dose conseillée juste avant le semis.

▲ Semis

La période optimale de semis est dépassée mais les semis d'avril sont pour autant courants. Le lin devrait démarrer rapidement mais avec un risque verse accru.

➤ Objectif de population : 1 600 pieds/m², densité de semis entre 1 800 et 2 000 graines/m²

➤ Profondeur de semis : 1-2 cm avec un semoir à céréales.

▲ Désherbage de prélevée



Utiliser les herbicides de prélevée en priorité car le lin est une plante très sensible aux phytotoxicités.

En cas de forte infestation de véronique, préférer CALLISTO à 1,2 l/ha.

Si problématique pensée, mouron ou rumex, privilégier DECANO à 2 l/ha.

Si la problématique n'est pas d'ordre des dicotylédones mais des graminées, l'utilisation de l'AVADDEX 480 à 3 l/ha est possible sur lin incorporé avant le semis (24 h maximum).

Conditions d'application des herbicides racinaires : produits à positionner au plus près du semis pour profiter de l'humidité du sol, hygrométrie > 70 % et absence de vent, températures douces, éviter les amplitudes thermiques > 15 °C et les gelées matinales < 1° C.

MES DRON'IM@GES BLE

Cette année, les reliquats sont en forte baisse par rapport à 2017 en raison d'un fort lessivage hivernal.

Dans ce contexte, avec des doses X comprises entre 160 et 200 unités et un premier apport parfois élevé, le pilotage du dernier apport d'azote va être primordial dans la conduite de la fertilisation azotée des céréales.



La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France propose de vous accompagner dans l'ajustement de votre dernier apport d'azote à l'aide de son drone.

Mes dron'im@ges vous permet de piloter votre fertilisation sur blé tendre, blé améliorant, blé dur et orge d'hiver sans zones sur-fertilisées.

Tarifs + préconisations

	Les 20 premiers ha	Les 30 ha suivants (de 21 à 50)	Au-delà de 50 ha
1 vol	10,00 € HT/ha	9,00 € HT/ha	8,00 € HT/ha
2 vols	15,00 € HT/ha	13,50 € HT/ha	12,00 € HT/ha

Les tarifs présentés ci-dessus comprennent :

- le vol réalisé par un conseiller de la Chambre d'agriculture
- l'interprétation des données
- la préconisation
- la carte de modulation

Pour passer votre commande : « [Mesdron'im@ges blé](mailto:Mesdron'im@gesblé) »

FORMATION COUVERTS VEGETAUX EN AVRIL

La Chambre d'agriculture vous propose une série de formations en avril sur les couverts végétaux, avec l'intervention de Sarah SINGLA, ingénieur agronome et agricultrice.

Les objectifs :

Savoir choisir les espèces adaptées à son contexte

Identifier les couverts adaptés à des objectifs ciblés

Identifier les méthodes d'implantation et les facteurs clés de réussite

Date	Horaires	Adresse
Lundi 23 avril 2018	9h - 17h30	Salle des fêtes d'Hondevilliers 34 Route de la Butte Rouge 77510 Hondevilliers
Mardi 24 avril 2018	9h - 17h30	Communauté de Communes du Pays Fertois salle "Auditorium" 22 Avenue du Général Leclerc 77260 La Ferté-sous-Jouarre
Jeudi 26 avril 2018	9h - 17h30	Chambre d'agriculture de Région IDF ZI Sudessor – 6 avenue Pierre Richier 91150 ETAMPES
Vendredi 27 avril 2018	9h - 17h30	Chambre d'Agriculture de Région IDF 2 chemin de Romilly 78200 MAGNANVILLE

Renseignements et inscription :

Maï CHAPELIN, Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

2 avenue Jeanne d'Arc, 78150 LE CHESNAY - tél. : 01 39 23 42 39, e-mail : mai.chapelin@idf.chambagri.fr

EVENEMENT DIVERSIFICATION

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France organise le 1^{er} grand évènement dédié à la diversification !

Les agriculteurs vous ouvrent leurs portes pour une visite de leur atelier pendant laquelle ils partageront leur expérience en compagnie des acteurs de la filière qui vous renseigneront sur les débouchés. Céréales, poules pondeuses, méthanisation, valorisation du bâti agricole et légumes sont au programme.

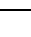
Inscription obligatoire sur le site www.ile-de-france.chambagri.fr/diversification

Pour toute question, le service Economie et Filières est joignable au 01.39.23.42.17 ou par mail : economie-filieres@idf.chambagri.fr

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Composition
Herbicides	
AVADEX 480	Triallate 480 g/l
CALLISTO	Mésotrione
DECANO	Sulcotrione 300 g/l
AXIAL PRATIC	Pinoxaden 50 g/l
ZEPPLIN	Chloridazone 325 g/l + quinmércac 100 g/l
Fongicides	
UNIX MAX	Cyprodinyl 300 g/l
MELTOP 500	Fenpropidine 500 g/l + propiconazole 125 g/l
INPUT	Prothioconazole 160 g/l + spiroxamine 300 g/l
FLEXICITY	Metrafenone 300 g/l
Régulateurs	
ARVEST	Ethéphon 150 g/l + mépiquat-chlorure 300 g/l
TERPAL	Ethéphon 155 g/l + mépiquat-chlorure 305 g/l
C5 FLEX	Chlorméquat chlorure 460 g/l
TYRAN	Chlorméquat chlorure 460 g/l
MONDIUM	Chlorméquat chlorure 368 g/l + imazaquine 0.8 g/l
MODDUS	Trinexapac éthyl 250 g/l
CYTER	Mepiquat chlorure 115 g/l + chlormequat chlorure 345 g/l
MEDAX TOP	Prohexadium-calcium 50 g/l + mépiquat-chlorure 300 g/l
Insecticides	
CYTHRINE L	Cyperméthrine 100 g/l
KARATE ZEON	Lambda-cyhalothrine 100 g/l
PROTEUS	Thiaclopride 100 g/l + deltamétrine 10 g/l
SLUXX HP	Phosphate ferrique
XENON PRO	Métaldéhyde 4%



Retrouvez les bulletins info.pl  Aine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, créée au 1^{er} janvier 2018, est en cours d'agrément par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutique.

Toute rediffusion et reproduction interdites.